

Montlouis-sur-Loire, le 22 janvier 2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de conseillers municipaux : 32
Nombre de présents à l'ouverture de la séance : 25
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 32

- Délibération 2024-01 : Modification de natures comptables suite à la mise à jour des nomenclatures M57 ET M49 au 1^{er} janvier 2024 - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-02 : Tarifs des services publics municipaux – locations de salles à compter du 01 février 2024 - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-03 : Subventions aux associations pour l'année 2024 – complément - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-04 : Adoption de la convention entre l'Office de tourisme et la Ville pour le dépôt vente d'un livre - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-05 : Validation du rapport 2022 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-06 : Adoption de la convention partenariat avec le GIP RECIA portant sur la GRC (Gestion de la Relation Citoyen) - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-07 : DCRH - Modification d'un poste d'agent de police municipale - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-08 : DCRH - Modification du temps de travail d'un poste d'assistante administrative et comptable à la Direction de la Vie Locale - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-09 : DCRH - Modification d'un poste d'agent d'entretien des espaces verts - **Adoptée à l'unanimité.**

- Délibération 2024-10 : Adoption d'une convention de subvention entre la commune de Montlouis-sur-Loire et l'association Alerte Sportive de Montlouis - **Adoptée à l'unanimité.**

- Délibération 2024-11 : Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public par l'association Ordre de malte
- Délibération 2024-12 : Rétrocession des espaces communs dans les lotissements « le Cormier 3 et 4 » - **Adoptée à l'unanimité.**
- Délibération 2024-13 : Rétrocession des espaces communs dans les lotissements « Saint Ermé est et ouest » aménagés par Val Touraine Habitat – **RETIREE EN SEANCE**
- Délibération 2024-14 : Vente de trois maisons d'habitation situées aux 3, 5 et 7 avenue Paul-Louis Courier au profit de la SCCV « nuances » pour la réalisation d'un projet d'aménagement - **Adoptée à l'unanimité.**